

TOUR DU MONT BLANC VTT (suggestion d'itinéraire 2024)

Etape 1 : Chamonix/Trient

Etape d'enduro par excellence avec une magnifique descente. Départ de Chamonix en direction du Tour par le Balcon Sud (interdit du 1^{er} juillet au 31 aout par arrêté municipal) ou par le bord d'Arve (sentiers balisés VTT autorisés toute l'année). Beaux sentiers en sous-bois jusqu'au Tour. Une fois au Tour, possibilité de prendre la télécabine pour le Col de Balme, puis descente sur la Suisse par les sentiers VTT réglementés* via le col des Posettes, via Les Esserts jusqu'à Trient.

KM : +/- 30 km ; D⁺=600m ; D⁻ = 1000m

⚠ *Arrêté d'interdiction de la pratique du VTT en Réserve Naturelle des Aiguilles Rouges*

⚠ *Arrêté d'interdiction de la pratique du VTT en Réserve Naturelle de Carlaveyron*

⚠ *Arrêté réglementant la pratique du VTT sur les sentiers Juillet et Août sur la commune de Chamonix*

Etape 2 : Trient / la Fouly

L'étape la plus longue du raid et la plus complète : belles montées, portage, piste rapide, partie technique : tout y est. Montée au col de la Forclaz par les Bisses, puis portage pour les alpages de Bovine, descente sur Bovinette puis le petit pont des Grangettes et Champex.

KM : +/- 45 km ; D⁺= 1400 m

Possibilité de rejoindre Champex depuis Trient en passant par Martigny sur le parcours n° 1 balisé VTT (rouge)*. Depuis le Lac, direction la Fouly en passant par le parcours n° 4 balisé VTT (rouge)*.

Etape 3 : La Fouly / refuge Elisabetta

Etape technique aux paysages grandioses. Montée au Grand Col Ferret (point culminant du raid : 2537 m) en passant par la Peule par une piste puis un sentier jusqu'au Grand Col Ferret. Du col, enchainement sur une descente technique dans le fond du Val Ferret (parcours n° 1 ANELLO VAL FERRET balisé VTT violet*) qui finit à Courmayeur puis remontée du Val Vény (parcours n° 2 ANELLO VAL VENY balisé VTT orange*) par une route en sous-bois puis une piste jusqu'au refuge.

KM : +/- 40 km ; D⁺=1800 m

⚠ *Arrêté réglementant la pratique du VTT sur les sentiers de la commune de Courmayeur*

<https://www.comune.courmayeur.ao.it/linea-diretta/novita/notizie/regolazione-circolazione-in-bici-mtb-e-e-bike>

Etape 4 : Refuge Elisabetta / vallée de La Gittaz

L'étape au 2 cols. Montée au Col de la Seigne. Là commence un superbe sentier qui finit à la ville des Glaciers. Remontée par quelques km de route au Cormet de Roselend pour rejoindre les refuges de Plan de la Lai ou Plan Mya.

KM : +/- 40 km ; D⁺=900 m

Etape 5 : La Gittaz/les Contamines

Etape sauvage dans le beaufortain. Montée en VTT pour arriver à la Grande Pierrière. Panorama splendide en 360° sur Mt Blanc, Beaufortain, Aravis, Bauges. Après une descente technique, arrivée au Col du Joly. Puis arrivée aux Contamines par des pistes et sentiers*, où alternent alpages et passages en sous-bois.

KM : +/- 30 km ; D⁺=850 m

Etape 6 : Les Contamines/Chamonix

Dernière ligne droite surplombée par les Dômes de Miage, l'aiguille de Bionnassay et leurs glaciers. Départ des Contamines pour le col de Voza via Bionnassay. Du sommet, vue sur la vallée de Chamonix. Descente soit par un piste forestière soit par un sentier en sous-bois jusqu'aux Houches puis direction Chamonix par le chemin des Eaux Rousses balisé* depuis la gare SNCF des Houches.

KM : +/- 35 km ; D⁺=700 m

 *Arrêté réglementant la pratique du VTT sur les sentiers de la commune de Saint-Gervais*

***Lien plans VTT balisés : se référer à l'onglet Itinéraires balisés**

 *Lien pour la réglementation : se référer à l'onglet Réglementation de la pratique VTT*